



Activité de localisation de la sécurité sanitaire mondiale

APPEL À CANDIDATURES (RFA) - SN001

Amendement I

MISE à JOUR : La conférence des soumissionnaires du LGHS Sénégal est prévue pour le 6 décembre 2024, à 10h30 à 12H00 UTC, et se tiendra à l'hôtel Le Djoloff à Dakar, au Sénégal. Cet événement hybride offrira des options de participation en personne et virtuelle. Veuillez répondre avant le 5 décembre en envoyant un courriel à LGHSGrants@lghsproject.net . Pour plus de détails, veuillez consulter à la Section D : Directives de candidature et de soumission sous « Conférence des soumissionnaires ».

Nom du programme : Activité de localisation de la sécurité sanitaire mondiale (LGHS)

Date d'émission de l'appel à candidatures : 22 novembre 2024

Date limite pour les questions : 2 décembre 2024, à 17 heures, temps universel coordonné (UTC)

Méthode de soumission des questions et des demandes : Par courrier électronique à l'adresse LGHSGrants@lghsproject.net

Conférence des soumissionnaires : 6 décembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 13 janvier 2025, à 17 heures UTC

Chers candidats potentiels,

Le Groupe Panagora, dans le cadre du projet Localisation de la Sécurité Sanitaire Mondiale (LGHS) financé par l'USAID, sollicite des candidatures d'organisations locales qualifiées au Sénégal, pour financer des activités de subvention dans le cadre du projet LGHS.

Les candidats soumettront une demande qui aborde le domaine technique clé du programme. Chaque partie sera examinée en fonction de sa valeur technique et de sa capacité à répondre à un ou plusieurs des objectifs présentés dans l'appel à candidatures et conformément aux critères d'évaluation.

Les organisations éligibles sont encouragées à lire attentivement cette opportunité de financement afin de comprendre le type d'activités que LGHS cherche à soutenir, les exigences relatives à la soumission de la demande et le processus d'évaluation.

LGHS a l'intention d'attribuer jusqu'à deux subventions aux candidats qui répondent le mieux aux objectifs de cette opportunité de financement sur la base des critères d'évaluation du mérite décrits dans l'appel à candidatures. Bien que deux subventions soient prévues à la suite de l'appel à candidatures, LGHS se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes soumises ou aucune d'entre elles.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, les subventions seront attribuées au(x) candidat(s) compétent(s) dont les demandes démontrent le mieux une approche et une méthodologie techniquement adaptées, réalisables et réalistes en termes de coûts pour répondre aux exigences de l'appel à candidatures, qui sont entièrement conformes et qui

présentent le meilleur rapport qualité-prix pour LGHS. Pour être éligible à une attribution, le candidat doit satisfaire aux conditions d'éligibilité énoncées dans la section C et fournir toutes les informations et les pièces jointes signées requises dans l'appel à candidatures qui constituent une demande complète.

L'appel à candidatures et tous les amendements ultérieurs, y compris les réponses aux questions, seront publiés sur le site :

1. <https://localizeglobalhealth.org/active-grants/>
2. <https://www.linkedin.com/company/panagora-group> (page LinkedIn du groupe Panagora)
3. <https://www.workwithusaid.gov/sub-opportunities>

Les candidats doivent consulter régulièrement les sites web pour s'assurer qu'ils disposent des informations les plus récentes concernant l'appel à candidatures. Il incombe au candidat de s'assurer que l'appel à candidatures et ses modifications ont été téléchargés dans leur intégralité. Si vous avez des difficultés à accéder à l'appel à candidatures, veuillez contacter l'équipe des subventions du LGHS à l'adresse LGHSGrants@lghsproject.net pour obtenir une assistance technique.

L'émission de cet appel à candidatures ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de LGHS et n'engage pas non plus LGHS à payer les coûts encourus pour la préparation ou la soumission de commentaires/suggestions pour une candidature. Les candidatures sont soumises aux risques et périls du candidat.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au projet LGHS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Laurentiu Stan

Dr. Laurentiu Stan
Directeur de projet
Projet de localisation de la sécurité sanitaire mondiale de l'USAID

ACRONYMES	
CET	Comité d'évaluation technique
CREC	Communication sur les risques et l'engagement communautaire
CSC	Changement social et comportemental
EEC	Évaluation externe conjointe
EMMP	Plan de surveillance et d'atténuation des effets sur l'environnement
IUE	Identifiant unique de l'entité
LGHS	Projet de localisation de la sécurité sanitaire mondiale
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAN-RAM	Plan d'action national - Résistance aux antimicrobiens
PDG	Président Directeur général
PGP	Parcours de gestion progressive
PMO	Partenaire de mise en œuvre
RAM	Résistance aux antimicrobiens
RFA	Appel à candidatures
RSI	Règlement sanitaire international
SSM	Sécurité sanitaire mondiale
UTC	Temps universel coordonné

Section A : Description du programme

CONTEXTE DU PROJET LOCALISATION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE MONDIALE AU SÉNÉGAL

Le projet sur la localisation de la sécurité sanitaire mondiale (LGHS) de l'USAID vise à octroyer des subventions à des organisations locales au Sénégal afin de combler les lacunes critiques en matière de sécurité sanitaire mondiale (SSM) au niveau infranational en utilisant une approche [One Health \(une seule sante\)](#) qui intègre la santé humaine, animale et environnementale. Le projet se concentrera sur la communication des risques, l'engagement communautaire, le changement social et comportemental (CSC) et la prévention de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Le LGHS prévoit d'accorder jusqu'à deux subventions à des organisations locales. Les candidats retenus recevront des subventions pour mettre en œuvre des activités de la SSM dans les domaines d'intérêt technique identifiés. En outre, le LGHS offrira un soutien technique aux bénéficiaires en matière de gestion des subventions, de la SSM et de renforcement des capacités organisationnelles, et offrira des possibilités d'apprentissage pour soutenir l'efficacité des bénéficiaires et améliorer la portée de leurs programmes. Compte tenu de l'approche « One Health » (une seule et des aspects santé) de la communication sur les risques et de l'engagement communautaire (CREC) ainsi que de la prévention de la RAM que le LGHS vise à soutenir, nous encourageons la participation d'organisations ayant une expérience de la mise en œuvre d'activités liées à la santé humaine, animale et environnementale, qui peuvent tirer parti de cette expérience pour aborder la SSM.

OBJECTIF

L'objectif du programme de subventions de LGHS au Sénégal est de renforcer, d'établir et de soutenir la mise en œuvre par le Sénégal des priorités de la SSM et la conformité avec le Règlement sanitaire international (RSI) (2005) au niveau sous-national dans les régions de Thiès, Fatick et Kaolack. Plus précisément, les activités subventionnées amélioreront la capacité des organisations locales à atténuer les risques de la RAM grâce à des activités de CREC et de CSC destinées à sensibiliser et à faciliter le changement de comportement des acteurs communautaires dans les secteurs de la santé humaine, animale, agricole et de l'environnement.

CONTEXTE DU PROGRAMME

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la RAM constitue une menace croissante pour la santé et compromet le développement sanitaire, se classant parmi les dix principales menaces pour la santé publique (tous secteurs confondus) ([OMS, 2023](#)). Le rapport O'Neill, mandaté par le gouvernement britannique en 2014, estime que les infections liées à la RAM pourraient devenir la principale cause de décès dans le monde d'ici 2050 ([The Review on Antimicrobial Resistance, 2016](#)). Au Sénégal, la lutte contre la RAM n'en est qu'à ses débuts. En 2019, le nombre de décès liés à la RAM était plus élevé que les décès dus aux pathologies maternelles et néonatales, aux infections respiratoires, à la tuberculose, aux maladies tropicales négligées ou au paludisme ([University of Washington, 2023](#)). Bien que le pays dispose d'un manuel de surveillance intégrée de la RAM et de procédures opérationnelles normalisées pour les tests de RAM, des lacunes critiques subsistent dans l'opérationnalisation du système de surveillance ([ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, 2017](#)). Il est difficile de mettre en place des stratégies efficaces et effectives pour lutter contre les comportements à risque, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'antimicrobiens, qui favorise l'émergence et la propagation de la RAM. L'abondance de la RAM dans les maladies zoonotiques, telle que décrite par plusieurs sources évaluées par des pairs ([Yale School of Public Health, 2023](#)), exacerbe également les défis de santé publique au Sénégal.

Suite à l'évaluation externe conjointe de 2017 ([OMS, 2016](#)) des capacités minimales requises pour la mise en œuvre du Règlement sanitaire international ([OMS, 2005](#)), le Sénégal a élaboré son premier Plan d'action national multisectoriel de surveillance et de contrôle de la RAM (PAN-RAM) pour la période 2017- 2022. Malgré les efforts consentis par le pays et les partenaires techniques et financiers, les différentes évaluations (revue PAN RAM, e-Spar, Filière de Gestion Progressive (PMP RAM), JEE 2023) du Plan d'Action National Multisectoriel pour la Surveillance et la Lutte contre la RAM (PAN-RAM) pour la période 2017- 2022, n'ont pas abouti.

La mise en œuvre du PAN-RAM 2017-2022 a révélé des lacunes. En outre, l'outil d'actions de référence de l'OMS mis à jour en 2023 a redéfini et augmenté le nombre d'actions à réaliser pour passer d'un niveau de capacité à un autre, ce qui accroît l'écart en termes de capacité.

Lors de l'EEC 2023, le Sénégal a obtenu une note de 2 sur 5 pour l'indicateur "utilisation optimale des ressources humaines". Le pays a obtenu une note de 1 sur 5 pour l'indicateur "utilisation optimale des médicaments antimicrobiens dans la santé animale et agricole" (Organisation mondiale de la santé, 2023). Le pays a entamé le processus d'optimisation de l'utilisation des antimicrobiens dans le domaine de la santé humaine en élaborant le plan national de gestion des antimicrobiens, qui a été validé sur le plan technique par le groupe de travail technique sur la résistance aux antimicrobiens. Cependant, dans les domaines de la santé animale et de l'agriculture, le pays doit mettre en place des dispositions réglementaires pour optimiser l'utilisation des antimicrobiens pour la stimulation et la croissance des animaux (EEC, 2023). Les populations ont un faible niveau de connaissance sur la RAM et les comportements à risque associés à l'utilisation abusive et inappropriée des médicaments, y compris des antimicrobiens, sont élevés. L'accès limité aux informations sur la RAM est un facteur déterminant du problème. L'automédication et le mauvais usage des médicaments sont courants. Les médicaments sont souvent vendus sans ordonnance dans les pharmacies et sur les marchés illicites (par exemple, Keur Serigne Bi à Dakar, marchés hebdomadaires). L'utilisation d'agents de la RAM dans la production alimentaire animale et végétale représente un facteur de risque important pour la sélection et la transmission de micro-organismes et de déterminants de la RAM des animaux et des plantes alimentaires à l'homme par le biais de la consommation d'aliments. La méconnaissance de la RAM par certains éleveurs et acteurs professionnels, l'accès facile aux antibiotiques (vente sans ordonnance, marchés illicites) et l'utilisation systématique d'antibiotiques par les éleveurs constituent des contraintes majeures. L'automédication est caractérisée par le non-respect des doses et des délais d'attente. Du point de vue communautaire, les pratiques courantes et non recommandées sont sous-tendues par des informations et des expériences erronées ([Haut Conseil de la Santé Mondiale du Sénégal Sécurité "One Health", 2023](#)).

Le Sénégal a progressé en matière de CREC grâce à des plans et des systèmes formels de communication sur les risques et de collaboration avec les communautés. Par exemple, le Plan stratégique de lutte contre les maladies non transmissibles 2017-2020 décrit une stratégie de promotion des comportements qui réduisent les risques et souligne l'importance d'aligner les messages aux niveaux local et régional pour accroître la confiance ([Ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, 2017](#)). En novembre 2022, Breakthrough Action a mené une étude formative et qualitative qui a exploré les déterminants individuels, socioculturels et structurels des comportements liés aux risques et à la propagation de la RAM au Sénégal. Son objectif était d'appuyer le Haut Conseil National de Sécurité Sanitaire "One Health" dans l'élaboration d'une stratégie nationale de communication pour lutter contre la RAM au Sénégal. L'intégration de la CREC et de la RAM est démontrée dans la Stratégie nationale pour le changement social et comportemental dans la lutte contre la RAM (2023-2027).

Les régions de Dakar et du centre du Sénégal (Thiès, Fatick et Kaolack) sont les plus peuplées et représentent plus de 70 % de l'élevage de volailles. Elles sont donc les plus gravement touchées par la RAM. Cela souligne la nécessité de renforcer les activités de CREC pour sensibiliser aux dangers pour la santé humaine liés à l'utilisation excessive d'antibiotiques dans l'élevage, à la fois dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale au niveau communautaire. Les populations cibles dans les communautés rurales entourant ces grandes villes comprennent les agents de santé communautaires, les agriculteurs de subsistance, les aides à l'élevage, ainsi que les femmes et les jeunes qui jouent un rôle important dans l'élevage de volailles dans les villages et les arrière-cours.

LE RÔLE ATTENDU DU BÉNÉFICIAIRE DANS LE PROGRAMME

Le LGHS contribuera à combler les lacunes des activités SSM sous-nationales du Sénégal en appliquant les principes CREC et CSC à la RAM dans le but d'accroître l'acceptabilité, la collaboration, la communication, l'appropriation locale et la confiance au niveau communautaire afin de réduire les risques de la RAM.

Le programme LGHS se concentrera sur trois régions centrales (Thiès, Fatick et Kaolack) qui présentent un risque élevé de RAM. Ces régions, caractérisées par des populations nombreuses et une production avicole intensive, sont plus sensibles à la RAM en raison de l'utilisation accrue d'antimicrobiens par la communauté (en particulier les agriculteurs) dans ces systèmes de production pour compenser des mesures de biosécurité inadéquates, ce qui entraîne des problèmes de santé publique (en particulier la présence de résidus d'antimicrobiens dans les produits alimentaires).

Les bénéficiaires des subventions du LGHS travailleront à la mise en œuvre d'activités intégrées qui contribueront à la prévention de la RAM au niveau infranational dans les régions de Thiès, Fatick et Kaolack, en utilisant le CREC par le biais de l'approche multisectorielle One Health. Les domaines d'intervention techniques sont présentés ci-dessous (voir les "Paramètres d'activité" pour des exemples d'activités pour chaque domaine d'intervention technique) :

- **Communication sur les risques, changement de comportement social, engagement communautaire**, c'est-à-dire (1) utiliser des approches participatives qui impliquent les communautés dans la conception et la contextualisation des messages et du matériel, et engager les communautés à explorer les obstacles à la gestion des antimicrobiens et à fournir des solutions culturellement pertinentes et (2) développer des ressources CREC et des activités communautaires pour sensibiliser la communauté aux facteurs de risque de la RAM chez les humains et les animaux, et faciliter le changement de comportement parmi les parties prenantes multisectorielles de la communauté.
- **Résistance aux antimicrobiens**, c'est-à-dire qu'à l'aide d'outils nouvellement développés, concevoir des approches qui recueillent des informations sur les connaissances, les perceptions, la désinformation et les préoccupations de la communauté concernant la résistance aux antimicrobiens et développer des approches et des activités communautaires innovantes pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens chez l'homme, l'animal, l'agriculture et l'environnement, en particulier parmi les agriculteurs, les réseaux/associations d'agriculteurs et les communautés rurales.

Les candidats présenteront une demande complète pour travailler dans **un ou plusieurs domaines techniques** décrits dans l'appel à candidatures et doivent clairement spécifier les activités prioritaires clés qu'ils ciblent dans leurs réponses. Toutefois, **il n'est pas nécessaire d'aborder tous les domaines techniques, et nous encourageons vivement les candidats à se concentrer et à organiser des activités qui correspondent à leurs principaux domaines d'expertise et à ne pas essayer de travailler dans tous les domaines** (à moins que leurs capacités existantes ne le permettent). Nous encourageons les organisations à **tirer parti de leurs forces existantes** et à s'aligner sur leurs activités/programmes actuels, afin de proposer des activités ciblées qui sont réalistes, réalisables et appropriées compte tenu du niveau de financement. **LGHS accorde plus d'importance à l'expertise spécialisée qu'à la couverture générale et évaluera les demandes en conséquence.** Dans la mesure du possible, les candidats doivent tenir compte des programmes et des ressources de la SSM au Sénégal, en particulier ceux qui se concentrent sur la CREC et/ou la RAM dans le contexte d'une seule santé, et de la manière dont ils pourraient être mis à profit pour les activités qu'ils proposent.

Jusqu'à deux subventions seront accordées, avec une préférence pour les organisations locales qui apportent une force dans un domaine spécifique qui peut compléter un autre bénéficiaire qui apporte une expertise dans un autre domaine technique prioritaire.

Pour que les interventions soient culturellement pertinentes, durables et efficaces, il sera essentiel d'impliquer diverses populations au niveau communautaire, y compris les agriculteurs de subsistance qui interagissent avec le bétail, les vendeurs sur les marchés, les femmes, les groupes de jeunes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels et les individus marginalisés. Les candidats doivent clairement indiquer la zone de couverture du programme où ils mettront en œuvre des activités dans les régions de Thiès, Fatick et Kaolack (par exemple, districts sanitaires, sous-districts) et identifier les publics/populations cibles.

Les bénéficiaires devront

- Collaborer avec LGHS pour élaborer un plan de travail et mettre en œuvre un programme d'activités intégrées qui contribueront durablement à la prévention de la résistance aux antimicrobiens dans les domaines techniques sélectionnés.
- Participer aux réunions préparatoires de planification du travail, de budgétisation, de suivi et d'évaluation du projet avec LGHS immédiatement après l'octroi de la subvention.
- Suivre régulièrement leur programme ; s'engager dans des exercices d'amélioration continue et de gestion adaptative afin d'atteindre les objectifs définis du programme.
- Participer aux réunions mensuelles d'examen des données afin de contribuer au suivi des indicateurs clés.
- Partager ses expériences avec LGHS et contribuer à l'apprentissage ; s'engager activement dans des opportunités d'apprentissage qui amélioreront la performance et l'efficacité du programme.
- Être disponible pour participer aux réunions avec le LGHS et la mission de l'USAID.
- S'engager activement dans la conception et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités, avec le soutien et le financement de la LGHS.
- Assurer la circulation de l'information entre eux et les structures/systèmes gouvernementaux.
- Fournir des données, mais aussi rechercher et recevoir des informations des entités gouvernementales impliquées dans des travaux liés à leur programme aux niveaux infranational et national (par exemple, le Haut Conseil pour la sécurité sanitaire mondiale - One Health ; le ministère de la Santé et de l'Action sociale ; le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage ; et le ministère de l'Environnement et du Développement durable).
- Collaborer et assister aux réunions des partenaires de mise en œuvre (PMO) de l'USAID-SSM, le cas échéant, et partager leurs expériences avec les PMO de la SSM.

APPROCHE DE LA MISE EN ŒUVRE

Les candidats doivent intégrer les approches de mise en œuvre suivantes dans la conception de leur programme, le cas échéant :

La conception du programme doit refléter une approche "One Health" qui contribue à l'intégration des secteurs de la santé humaine, animale et environnementale et en tire parti pour renforcer la SSM. Les activités de la SSM devraient être liées aux critères de référence du RSI de l'OMS, au [plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens](#) et/ou aux capacités de l'EEC dans les domaines d'intérêt technique déclarés du programme, à savoir la RAM et la CREC : RAM et CREC.

Les populations/communautés cibles doivent être activement impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi, l'évaluation et l'apprentissage participatifs, en commençant par les responsables locaux et la direction de la communauté. Le programme doit 1) créer des opportunités et solliciter le retour d'information des communautés pour promouvoir l'amélioration continue et 2) démontrer comment il s'appuie sur les structures/systèmes existants dans la communauté pour maximiser l'impact.

Les programmes devraient être bien intégrés dans les systèmes et structures existants de la SSM et de One Health, et assurer des liens multisectoriels avec ces derniers afin d'éviter les redondances.

Les programmes doivent également inclure une programmation sensible au genre qui fait progresser l'égalité des sexes et l'inclusion sociale des populations marginalisées concernées (par exemple, les jeunes, les personnes handicapées) dans la zone de couverture du programme, afin de démontrer comment les activités contribueront à une plus grande équité dans la SSM.

RÉSULTATS PRÉVUS

L'objectif global de cet appel à candidatures est de renforcer, d'établir et de maintenir la capacité du Sénégal à soutenir les priorités de la SSM et la conformité avec le RSI (2005) au niveau infranational. Les activités de la SSM soutenues par les subventions devront être liées aux points de référence du RSI de l'OMS et/ou aux capacités de l'EEJ dans les domaines d'intérêt technique déclarés du programme (à déterminer en consultation avec le LGHS après l'attribution).

ACTIVITÉS ILLUSTRATIVES

Les domaines techniques du programme sont présentés ci-dessous avec plusieurs activités **illustratives**. Les candidats doivent se concentrer sur les activités relevant des domaines techniques qui correspondent à leur domaine d'expertise. Ils peuvent également proposer de nouvelles activités qui ne figurent pas dans cette liste, à condition qu'elles contribuent aux domaines techniques définis. Les candidats doivent clairement indiquer dans leur candidature le(s) domaine(s) technique(s) qu'ils ont sélectionné(s) et décrire leur approche pour mettre en œuvre l'activité ou les activités correspondantes liées à leur(s) domaine(s).

- **Communication sur les risques, changement de comportement social, engagement communautaire** : Utiliser des approches participatives qui impliquent les communautés dans la conception et la contextualisation des messages et du matériel, et engager les communautés à explorer les obstacles à la gestion des antimicrobiens et à fournir des solutions culturellement pertinentes. Développer des ressources de CREC et des activités communautaires pour sensibiliser la communauté aux facteurs de risque de la RAM chez les humains et les animaux, et faciliter le changement de comportement parmi les parties prenantes multisectorielles de la communauté. Voici quelques exemples d'activités :
 - Élaborer des programmes de formation à l'intention des agents de santé communautaires, des auxiliaires d'élevage et des bénévoles afin qu'ils puissent effectuer une analyse situationnelle de base de l'utilisation des antimicrobiens dans leurs communautés et prendre des mesures communautaires de sensibilisation et d'information sur les risques de la résistance aux antimicrobiens et sur l'utilisation appropriée des antibiotiques.
 - Tirer parti des ressources et du matériel de CREC approuvés par le Haut Conseil de la sécurité sanitaire mondiale "One Health" et le ministère de la santé et de l'action sociale (y compris [l'étude qualitative des déterminants individuels, socioculturels et structurels des comportements liés à la résistance aux antimicrobiens \(RAM\) au Sénégal](#) et/ou la [stratégie nationale de changement social et comportemental pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens](#)), mener des campagnes de sensibilisation communautaire sur la prévention et les facteurs de risque de la RAM (plateformes WhatsApp, talk-shows radio/TV, impression de supports en langue locale, distribution d'affiches, de dépliants, de flyers, etc.) parmi les groupes suivants :
 - Réseaux/associations d'agriculteurs et communautés ayant une forte prévalence d'utilisation abusive d'antimicrobiens.
 - Associations et réseaux d'agents de santé communautaires.
 - Les groupes minoritaires ou les communautés à haut risque afin de les sensibiliser à la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'initiative "Une seule santé".
 - Développer des stratégies innovantes (cartographie communautaire et sessions de planification d'action, jeux éducatifs, sessions de narration, théâtre communautaire) pour explorer les facteurs comportementaux qui peuvent conduire à la RAM, et éduquer les populations cibles sur les dangers de la RAM et l'importance d'une utilisation appropriée des antimicrobiens. Envisager des activités qui permettent aux communautés d'identifier les obstacles et les solutions qu'elles peuvent mettre en œuvre.
 - Créer un système d'écoute communautaire (par exemple, par le biais de groupes de discussion, d'enquêtes communautaires, d'activités communautaires et/ou d'enquêtes par SMS, etc.) qui recueille des informations sur les perceptions, les préoccupations, les questions, la désinformation et le retour d'information de la communauté, qui peuvent être utilisées pour informer et adapter la programmation continue de la CREC.

- Créer et/ou cibler des réseaux communautaires et des personnes d'influence (par exemple, dans les domaines de la foi, de l'éducation, des arts, des employeurs, des associations professionnelles, etc.) afin de coordonner l'engagement de la communauté dans la lutte contre les rumeurs, en adaptant et en utilisant ces réseaux pour diffuser des messages sur l'utilisation appropriée des antimicrobiens.
- **Résistance aux antimicrobiens :** À l'aide d'outils récemment mis au point, concevoir des approches permettant de recueillir des informations sur les connaissances, les perceptions, la désinformation et les préoccupations des communautés concernant la résistance aux antimicrobiens et élaborer des approches et des activités communautaires innovantes pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens chez l'homme, l'animal, dans l'agriculture et l'environnement, en particulier parmi les agriculteurs, les réseaux/associations d'agriculteurs et les communautés rurales. Voici quelques exemples d'activités :
 - Élaborer des stratégies visant à renforcer la gestion communautaire des antimicrobiens, notamment en suivant et en évaluant les schémas d'utilisation des antimicrobiens grâce à des systèmes améliorés de tenue de registres.
 - Sensibilisation porte-à-porte des ménages à l'utilisation appropriée des antimicrobiens et aux dangers de la résistance aux antimicrobiens.
 - Sensibiliser les auxiliaires d'élevage et les agriculteurs à l'utilisation appropriée et responsable des antimicrobiens tout en faisant la promotion des vaccins et des mesures de biosécurité afin de réduire la transmission des agents pathogènes et de créer des activités communautaires et une communication utilisant les approches CSC.
 - Sensibiliser les publics clés à l'utilisation de mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections pour prévenir la RAM dans les communautés et les exploitations agricoles.

SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Les bénéficiaires sélectionnés devront collaborer avec le LGHS dans les 90 jours suivant l'attribution de la subvention afin d'élaborer un plan de MEL pour leurs activités de SSM, y compris la sélection/l'élaboration d'indicateurs, la collecte de données, la gestion et l'assurance qualité, l'établissement de rapports, la collaboration, l'apprentissage et l'adaptation des pratiques.

PERSONNEL PROPOSÉ

Le programme nécessitera du personnel désigné (à temps plein ou à temps partiel) pour les domaines de responsabilité suivants afin d'assurer une mise en œuvre efficace du programme. Les candidats sont encouragés à inclure des postes spécifiques correspondant à la programmation qu'ils proposent.

- Direction et gestion du programme (chef de projet)
- Mise en œuvre technique de la SSM
- MEL
- Finances et opérations
- Coordination des activités/administration du programme

[FIN DE LA SECTION A]

Section B : Informations sur la subvention

ESTIMATION DES FONDS DISPONIBLES ET DU NOMBRE DE SUBVENTIONS ENVISAGÉES

LGHS prévoit que cette subvention sera à prix fixe ou à frais remboursable. Le type de subvention sera basé sur la description du programme et les résultats de l'évaluation préalable à l'attribution, que LGHS effectuera avant d'attribuer la subvention. Sous réserve de la disponibilité des fonds, le projet prévoit d'attribuer jusqu'à deux subventions, chacune d'une valeur totale comprise entre 150 000 et 250 000 dollars, sur une période de deux ans. Les répondants doivent évaluer avec soin le niveau de financement approprié pour les activités qu'ils proposent, en veillant à ce que leur budget corresponde à la capacité et à l'expérience de leur organisation. Il est important d'éviter d'établir un budget au maximum autorisé et de se concentrer sur le réalisme des coûts. Les négociations ne seront menées qu'avec les candidats retenus. LGHS se réserve le droit d'attribuer l'une ou l'autre des demandes soumises ou aucune d'entre elles.

DATE DE DÉBUT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION

La période d'exécution de ces subventions devrait être de deux ans. La date de début sera celle de la signature de l'attribution, qui est actuellement estimée à la fin du mois de mars 2025 ou aux alentours de cette date.

[FIN DE LA SECTION B]

Section C : Informations sur l'éligibilité

CANDIDATS ÉLIGIBLES

Ce concours est ouvert à toute organisation non gouvernementale (ONG) locale qui est une entité à but non lucratif ou sans but lucratif légalement enregistrée au Sénégal. Les subventions seront accordées aux entités locales qui sont légalement enregistrées selon les lois du Sénégal et qui cherchent à renforcer les capacités de leur pays en matière de SSM. Il peut s'agir de :

- ONG à but non lucratif
- Organisations de la société civile
- Organisations communautaires (à but non lucratif)
- Coopératives ou associations locales

Dans le cadre de la LGHS, les entités locales éligibles au financement doivent répondre à la définition de l'organisation locale selon le RAA27 de l'USAID, Standard Provisions for Non-U.S. Nongovernmental Organizations - A Mandatory Reference for ADS Chapter 303 (usaid.gov). Le candidats/bénéficiaire doit être une entité légalement constituée, une société, une organisation à but non lucratif ou un autre groupe de personnes qui :

- Est légalement organisée selon les lois du Sénégal
- A son principal lieu d'affaires ou d'activités au Sénégal
- Est majoritairement détenue ou contrôlée par des personnes physiques qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Sénégal et
- Est géré par une structure dirigeante dont les membres sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Sénégal.

La LGHS ne prendra en considération que les candidatures d'organisations locales opérant actuellement dans les régions de Thies, Fatick et Kaolack.

LGHS examinera les candidatures des organisations suivantes :

- **Organisations n'ayant jamais reçu de financement de l'USAID**
- **Les organisations qui ont déjà reçu moins de 500 000 USD de financement direct cumulé de l'USAID.**

LGHS donnera la priorité aux organisations qui représentent des communautés mal desservies et qui répondent aux critères d'éligibilité.

Les organisations basées en dehors du Sénégal (et/ou ayant des bureaux en dehors du Sénégal) ne seront pas considérées comme éligibles pour une subvention. Toutes les entités d'un consortium doivent également être locales et répondre aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessus.

Les bénéficiaires doivent être en mesure de démontrer qu'ils :

- Disposent de solides capacités managériales, techniques et institutionnelles pour atteindre les résultats du projet.
- Disposent d'un système de contrôle interne et de mesures de sauvegarde des actifs et de lutte contre la fraude.
- Sont en règle avec toutes les autorités civiles et fiscales.
- Possèdent une responsabilité financière et la capacité de tenir des registres détaillés de toutes les dépenses.

- Sont disposés à signer les assurances et certifications requises par l'USAID en fonction de la valeur de la subvention.

Les candidats devront également répondre à une enquête préalable à l'attribution du marché, dans le cadre de la détermination de l'éligibilité à l'attribution du marché.

Candidats NON ÉLIGIBLES

Les organisations qui **non** éligibles pour participer au programme de subvention sont les entités qui :

- Sont suspendues ou radiées par le gouvernement américain ou font l'objet d'une exclusion active dans le système de gestion des adjudications.
- Figurent sur la liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées tenue par le bureau de contrôle des actif étrangers (Office of Foreign Assets Control).
- Figurent sur la liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Sont des partis, groupements ou institutions politiques ou leurs filiales et affiliés.
- Défendent ou font la promotion des politiques antidémocratiques ou des activités illégales.
- Les organisations confessionnelles dont les objectifs sont discriminatoires et religieux et dont l'objectif principal de la subvention est de nature religieuse.
- Sont incluses dans toute information supplémentaire concernant les entités interdites qui pourrait être fournie par l'USAID.
- Refusent de signer les certifications et assurances requises.
- Sont les collèges, les universités, les centres de recherche et d'autres organisations affiliées à des établissements d'enseignement supérieur.
- Sont des organisations à but lucratif ou des entreprises privées.
- Les candidats qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des entités locales énoncés dans le document USAID RAA27 [Standard Provisions for Non-U.S. Nongovernmental Organizations - A Mandatory Reference for ADS Chapter 303 \(usaid.gov\)](#).

IDENTIFIANT UNIQUE D'ENTITÉ (IUE)

Les candidats doivent disposer d'un identifiant unique d'entité (IUE) pour recevoir un prix de Panagora. La procédure d'obtention d'un IUE peut prendre quelques semaines. De plus amples informations sont disponibles sur le site <https://www.SAM.gov>.

Des informations supplémentaires sur la manière d'obtenir une IUE sont également disponibles à <https://www.workwithusaid.gov/>. Si vous ne disposez pas d'une UEI active au moment de la soumission, veuillez fournir la preuve que votre candidature a été acceptée et que la réception est en cours.

[FIN DE LA SECTION C]

Section D : Lignes directrices pour les demandes et les soumissions

EXIGENCES GÉNÉRALES

Le candidat présentera une demande fondée sur sa compréhension des besoins, son expérience institutionnelle antérieure et sa détermination des approches qui seraient réalisables et réussies. Dans tous les cas, les candidats doivent expliquer clairement la raison d'être des approches proposées choisies. Afin de faciliter l'examen concurrentiel des réponses, Panagora ne prendra en considération que les candidatures conformes à ce qui suit :

- Les réponses doivent être claires, concises et organisées conformément aux instructions et au modèle de l'appel à candidatures.
- Le texte doit être rédigé en caractères Times New Roman de 12 points, à simple interligne, avec des marges de 1 pouce/2,5 cm.
- Les candidatures peuvent être rédigées en anglais **ou en** français.
- Toutes les candidatures doivent être présentées en format Word, PDF ou Excel non protégé.
- La demande de coûts doit être fournie à la fois en monnaie locale et en USD, en fonction de la fourchette d'attribution indiquée à la section B. Le document doit être soumis en format Microsoft Excel 2003 ou ultérieur, non verrouillé et non protégé, et compatible avec un environnement d'exploitation MS Windows XP. Tous les calculs et formules doivent être visibles et déverrouillés, et les feuilles de calcul doivent être connectées. Le budget narratif, présenté dans Microsoft Word, doit expliquer le contenu de toutes les lignes budgétaires et se référer au budget élaboré en monnaie locale. La base de tous les coûts doit être expliquée, comme les devis des fournisseurs, les exigences du droit du travail, etc.
- Les fichiers zippés ne sont pas autorisés.
- Les demandes doivent être soumises avant la date et l'heure limites indiquées pour chaque soumission.

SOUSSION TARDIVES, MODIFICATIONS ET RETRAITS DES CANDIDATURES

À la discrétion de LGHS, toute soumission reçue après la date limite indiquée peut être considérée comme inadmissible. Les candidatures peuvent être retirées par un avis écrit envoyé par courriel ou en personne par une organisation ou son représentant autorisé.

RESTRICTIONS DE FINANCEMENT

Les coûts suivants ne sont pas éligibles pour un financement dans le cadre de ce programme de subvention. Les biens et services inéligibles, tels que définis par l'USAID, comprennent :

- Équipement militaire
- Matériel de surveillance
- Produits et services destinés à soutenir les activités de la police et des autres services répressifs
- Matériel et services d'avortement
- Produits de luxe et matériel de jeu
- Matériel de modification des conditions météorologiques
- La stérilisation involontaire comme méthode de planification familiale ou toute incitation financière pour qu'une personne se fasse stériliser
- Recherche biomédicale portant, en tout ou en partie, sur les méthodes ou la réalisation d'avortements ou de stérilisations involontaires à des fins de planification familiale.

- Construction, y compris l'amélioration, la rénovation, la modification et la remise à neuf
- Les coûts qui ne sont pas admissibles, tels que déterminés par les principes de coûts applicables.

CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

LGHS organisera une conférence des soumissionnaires pour tous les candidats potentiels afin d'en savoir plus sur l'opportunité de financement et de poser des questions sur le processus global et les détails du programme. Les candidats potentiels sont encouragés à y assister car cela leur permettra de mieux comprendre les aspects techniques, financiers et administratifs de l'appel à candidatures afin de mieux aligner leurs propositions sur les priorités du LGHS. La conférence permettra également aux candidats de poser des questions. Toutes les informations partagées lors de la conférence des candidats, y compris l'enregistrement de l'événement, les questions et les réponses, seront disponibles après la conférence sur les nombreux sites web énumérés dans la lettre d'accompagnement. L'annonce et les détails de la conférence des candidats seront publiés sur le site web de LGHS <https://localizeglobalhealth.org/active-grants/>.

Date : 6 décembre 2024

Lieu : Il s'agira d'un événement hybride avec une participation en personne à l'hôtel Le Djoloff est situé au 7 Rue Nani Fann Hock, Dakar, Sénégal ainsi qu'une participation virtuelle. Les détails du lien de la réunion seront fournis aux répondants potentiels qui auront répondu avant le 5 décembre 2024, à 17 heures UTC.

RSVP : Tous les candidats potentiels qui souhaitent assister à la conférence des candidats et/ou recevoir un enregistrement de la conférence immédiatement après l'événement et tout autre matériel, doivent envoyer un courriel contenant les noms des participants (pas plus de deux par organisation), le nom de l'organisation et leur(s) adresse(s) électronique(s) à LGHSGrants@lghsproject.net avant le 5 décembre 2024.

Langue : La conférence des soumissionnaires se tiendra en français avec une traduction en anglais.

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CANDIDATURE

RÉSUMÉ DU CONTENU DE LA CANDIDATURE ET DES EXIGENCES

Heure de clôture : Les candidatures complètes au titre de l'appel à candidatures (y compris la candidature technique et le budget) doivent être soumises dans un délai de 30 jours (**13 janvier 2025**) à **17 heures UTC**. Panagora déterminera si une candidature a été reçue à temps en utilisant l'horodatage du courriel dans le fuseau horaire indiqué.

Point de contact : Soumettre les candidatures complètes par voie électronique à l'équipe des subventions de LGHS à LGHSGrants@lghsproject.net; Panagora n'acceptera pas les candidatures sur papier pour cet appel à candidatures. L'objet du courriel doit être "**RFA_SN001 Candidature Complète - Programme de subvention LGHS pour le Sénégal - nom de l'organisation qui soumet la demande**".

Les volets technique et financier doivent être envoyés dans des courriels séparés.

VOLUME TECHNIQUE

Limite de 17 pages, à l'exception de la page de couverture, de la table des matières, de la liste des acronymes, du résumé et des annexes demandées. Aucune annexe supplémentaire ne sera acceptée ou évaluée. Des tableaux, des graphiques et des diagrammes peuvent être inclus, le cas échéant, dans la proposition technique, mais ils doivent rester dans la limite des 17 pages (à l'exception des tableaux et des graphiques requis en annexe).

I. APPROCHE TECHNIQUE ET FAISABILITÉ DE LA CONCEPTION DU PROGRAMME (JUSQU'À 10 PAGES)

Le candidat doit fournir une approche technique qui traite de la manière dont l'objectif général et les objectifs sélectionnés seront atteints et énonce clairement tous les résultats ou effets attendus associés aux activités proposées. Le texte narratif doit décrire les activités à entreprendre par le candidat dans le cadre de chacun des objectifs et sous-activités sélectionnés, y compris un calendrier. Le candidat doit clairement indiquer les résultats à atteindre pendant la durée de l'activité et décrire un processus d'intégration de l'apprentissage dans la mise en œuvre de l'activité (bien que le plan MEL proprement dit sera élaboré en collaboration avec LGHS dans les 90 jours suivant l'attribution).

L'approche technique du candidat doit inclure :

- Preuve de l'expertise du candidat, de ses antécédents et de ses prestations antérieures en rapport avec l'objectif du projet et les activités proposées.
- Connaissance et compréhension avérées du contexte, des liens multisectoriels et de la manière dont l'initiative proposée s'appuiera et s'intégrera aux programmes et interventions existants dans le cadre de la sécurité sanitaire et des systèmes et structures "One Health".
- Une conception de programme claire, complète, techniquement solide et réalisable, compte tenu des paramètres budgétaires et temporels. La description des activités à entreprendre doit être organisée par domaine thématique et étayée par un calendrier détaillé du plan de mise en œuvre.
- Un engagement antérieur démontré avec des populations/communautés cibles clairement indiquées. Celles-ci doivent être impliquées dans la conception, la mise en œuvre et la MEL participative, en commençant par les responsables locaux et les dirigeants des communautés.
- Possibilités démontrées de solliciter le retour d'information des communautés afin de promouvoir l'amélioration continue et de démontrer que le projet s'appuie sur les structures/systèmes existants au sein de la communauté pour maximiser l'impact.
- Description des réalisations, des effets et des résultats escomptés, et de la manière dont ils contribuent à renforcer, à établir et à maintenir la capacité du Sénégal à soutenir les priorités de la SSM et à se conformer au RSI (2005) au niveau infranational.
- Une programmation sensible au genre qui fait progresser l'égalité des sexes et l'inclusion sociale des populations marginalisées concernées (par exemple, les jeunes, les personnes handicapées) dans la zone de couverture du programme (par exemple, les jeunes, les personnes handicapées) afin de démontrer comment les activités contribueront à une plus grande équité dans la SSM.

La candidature doit présenter l'approche du candidat pour s'engager avec les acteurs locaux, établir des partenariats avec les principales parties prenantes locales et créer des liens avec d'autres activités/programmes de développement pertinents.

II. PLAN DE GESTION ET DE PERSONNEL (JUSQU'À 4 PAGES, cv NON COMPRIS)

Cette section doit fournir une description claire de la stratégie de mobilisation proposée, de l'approche de gestion de la mise en œuvre, de la structure organisationnelle et des rôles de chaque membre de l'équipe pour mettre en œuvre l'étendue des travaux proposée (le candidat peut fournir un organigramme décrivant les lignes d'autorité dans une annexe). Cette section doit également comprendre un texte décrivant la stratégie de mobilisation du candidat.

L'approche de la gestion des rapports techniques et financiers, de l'administration de la subvention, de la logistique et du budget/coûts, ainsi que la manière dont la communication sera encouragée avec l'équipe LGHS.

Pour assurer une mise en œuvre efficace du programme, il faudra désigner du personnel (à temps plein ou à temps partiel) dans les domaines de responsabilité suivants (il est recommandé d'inclure d'autres postes de soutien) :

- Direction et gestion du programme (chef de projet)
- Mise en œuvre technique de la SSM
- MEL
- Finances et opérations
- Coordination des activités/administration du programme

Le candidat doit désigner le chef de projet qui servira de point de contact principal pour LGHS et assurera la vision, la direction, le leadership et la gestion de l'activité. Il/elle sera le représentant principal de l'offrant. Ce poste est considéré comme essentiel pour le travail à effectuer et le CV de ce candidat doit être inclus. Les CV du personnel identifié pour les autres postes sont les bienvenus mais ne sont pas obligatoires.

Le candidat doit décrire un plan de dotation en personnel pour l'ensemble du personnel qui démontre un équilibre approprié des compétences, de l'expertise et de l'expérience pour atteindre les objectifs de l'approche proposée. Il doit inclure une description narrative qui explique comment la combinaison de personnel proposée par le candidat (personnel à long terme et assistance technique à court terme) possédera collectivement l'expertise et les compétences techniques et de gestion requise pour diriger les activités et fournir les résultats escomptés. Le plan de dotation en personnel doit également démontrer une utilisation efficace des ressources. Le candidat doit décrire la répartition des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre de l'approche proposée et optimiser l'utilisation des ressources humaines locales et des experts en la matière.

Le LGHS évaluera dans quelle mesure le plan de gestion du candidat démontre qu'il est prêt et capable de faciliter une gestion efficace et effective afin d'accomplir avec succès l'approche de mise en œuvre proposée pour atteindre les objectifs énoncés.

III. RÉFÉRENCES DES PERFORMANCES PASSÉES (3 PAGES)

Les candidats doivent fournir trois (3) références (une page chacune) des projets et des subventions les plus récents (au cours des cinq (5) dernières années) et les plus pertinents pour des efforts similaires à ceux de la proposition en question. Les indicateurs de performance les plus pertinents sont les récompenses de même envergure, de taille, de couverture géographique et de complexité similaires. Veuillez inclure tous les projets financés par l'USAID. Chaque référence de performance passée doit inclure

- 1) Nom(s), numéro(s) de téléphone et adresse(s) électronique(s) du contact de référence
- 2) Une description du travail effectué résumant l'étendue, la taille et la couverture géographique du projet dans son contexte.
- 3) Valeur de financement

LGHS examinera les candidatures des organisations suivantes :

- **Organisations n'ayant jamais reçu de financement de l'USAID**
- **Les organisations qui ont déjà reçu moins de 500 000 USD de financement direct cumulé de l'USAID.**

LGHS demande au candidat d'avertir les contacts que leurs noms ont été soumis et qu'ils sont autorisés à fournir des informations sur les performances du candidat si et quand LGHS en fait la demande.

SECTION IV - AUTRES DOCUMENTS REQUIS

Les candidats sont tenus de fournir les documents énumérés ci-dessous. Ces documents ne sont pas pris en compte dans la limite du nombre de pages.

- Une attestation selon laquelle votre institution (1) est légalement organisée en vertu des lois du Sénégal ; (2) a son principal lieu d'affaires ou d'opérations au Sénégal ; (3) est majoritairement détenue ou contrôlée par des personnes qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Sénégal ; et (4) est gérée par un organe de direction dont la majorité sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Sénégal.
- Une attestation selon laquelle votre institution (1) n'a jamais reçu de financement de l'USAID ; ou (2) a déjà reçu moins de 500 000 USD de financement direct cumulé de l'USAID.
- Un profil organisationnel comprenant l'identification du type d'organisation candidate, une brève description de son histoire et de son objectif, ainsi que des informations détaillées sur les points de contact de ses principaux dirigeants, y compris leur nom légal complet, leur fonction, leur adresse électronique, leur numéro de téléphone et l'adresse physique principale de l'entité.
- Une copie de l'enregistrement actuel et à jour de l'organisation.
- Une copie des statuts signés de l'organisation, de son règlement intérieur et d'autres documents institutionnels.

ANNEXES

Annexe A : Organigramme

Annexe B : CV du personnel proposé

VOLUME DES COÛTS

Les candidats doivent évaluer avec soin le niveau de financement approprié pour les activités qu'ils proposent, en veillant à ce que leur budget corresponde à la capacité et à l'expérience de leur organisation. Il est important d'éviter de budgétiser le montant maximum autorisé et d'aligner les coûts sur les activités techniques proposées, en se concentrant sur le réalisme des coûts. Veuillez utiliser les modèles de budget et de budget narratif fournis aux annexes C et D pour le budget détaillé et le budget narratif. Le budget doit être préparé en monnaie locale et en dollars américains, et inclure tous les coûts prévus pour les postes suivants :

- **Salaires/avantages sociaux** : tous les coûts associés aux employés travaillant dans le cadre du programme proposé, y compris le niveau d'effort attendu de chaque employé salarié et les coûts des avantages sociaux.
- **Déplacements et indemnités journalières** : déplacements, hébergement et indemnités journalières pour le personnel nécessaire à la mise en œuvre du projet.
- **Équipement** : équipement qui doit être acheté pour soutenir la mise en œuvre du programme.
- **Ateliers/formation/événements** : ateliers, élaboration de matériel d'information, études, diffusion d'informations, etc.
- **Autres coûts directs** : tous les autres coûts directs liés à la mise en œuvre des activités dans le cadre du projet.
- **Frais de fonctionnement/administratifs** : loyer, communications, électricité, téléphone, audit et autres frais de fonctionnement. Les frais de démarrage du bureau et les frais de développement de l'application ne sont pas pris en charge.

Le taux de change utilisé doit faire l'objet d'une documentation détaillée auprès de sources réputées dans le pays (par exemple, la Banque nationale). Le budget narratif, présenté en Microsoft Word, doit expliquer le contenu de toutes les lignes budgétaires et faire référence aux postes budgétaires et aux totaux présentés dans les budgets en monnaie locale. La base de tous les coûts doit être expliquée, par exemple les devis des fournisseurs, les exigences du droit du travail, etc.

[FIN DE LA SECTION D]

Section E : Informations relatives à l'évaluation des candidatures

PROCEDURE D'EVALUATION

LGHS mettra en place un comité d'évaluation technique (CET) chargé d'examiner les candidatures complètes. Tous les évaluateurs seront soumis à une procédure de sélection afin d'éliminer tout conflit d'intérêt. L'évaluation des demandes complètes sera basée sur les critères énoncés ci-dessous.

Ces critères servent à la fois de norme par rapport à laquelle tous les candidats seront évalués et permettent d'identifier les questions importantes que les candidats doivent aborder dans leur candidature complète.

CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LA CANDIDATURE COMPLÈTE

Lors de l'évaluation des candidatures complètes, LGHS examinera le mérite général et la faisabilité, ainsi que les critères spécifiques relatifs à chaque composante, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces critères servent à la fois de norme par rapport à laquelle tous les candidats seront évalués et servent à identifier les questions importantes que les candidats doivent aborder dans leurs candidatures. LGHS demandera au CET d'évaluer toutes les candidatures en fonction des critères établis et pondérés dans le tableau suivant :

Critères d'évaluation	Points
<p>I. Approche technique, stratégies et faisabilité de la conception du programme</p> <p>L'équipe d'évaluation considère qu'une conception technique solide est une conception qui s'appuie sur les circonstances et les besoins locaux. Les candidatures doivent être conformes aux domaines techniques décrits dans la description du programme. LGHS évaluera la mesure dans laquelle l'approche proposée par le candidat démontre clairement une compréhension approfondie de la portée technique fournie dans la section A : Description du programme pour inclure des indicateurs de succès bien définis.</p> <p>Les principales composantes de l'évaluation sont les suivantes</p> <ul style="list-style-type: none">• L'exhaustivité et la solidité technique de la demande complète (exhaustivité de la conception technique, y compris les méthodologies, les outils et les processus).• La faisabilité de la conception du programme proposé et la solidité du plan de mise en œuvre, y compris les stratégies de gestion et d'atténuation des risques.• Pertinence des résultats escomptés et manière dont ils contribuent à renforcer, à établir et à maintenir la capacité du Sénégal à soutenir les priorités de la SSM et à se conformer au RSI (2005) au niveau infranational.• La durabilité du programme et son potentiel d'extensibilité, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités locales et l'appropriation.• Intégration et prise en compte des politiques de l'USAID, y compris en matière de respect de l'environnement.• Intégration de considérations relatives à l'équité entre les genres et à l'inclusion sociale. <p>L'approche de l'organisation reflète l'analyse des facteurs liés au genre et à l'identité qui influencent la sécurité sanitaire dans les domaines techniques sélectionnés, la mesure dans laquelle les activités proposées sont conformes à l'approche de l'organisation. Cibler de manière appropriée les populations marginalisées tout en reflétant une approche inclusive et locale.</p>	50
<p>II. Plan de gestion et de personnel</p> <p>LGHS évaluera dans quelle mesure le plan de gestion du candidat démontre l'état de préparation et la capacité à faciliter une gestion efficace et effective afin de réussir la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines.</p>	30
Critères d'évaluation	Points

<p>De réaliser l'approche de mise en œuvre proposée pour atteindre les objectifs fixés. L'équipe d'évaluation évaluera la mesure dans laquelle les plans de gestion et de dotation en personnel démontrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La capacité du candidat à mettre en œuvre efficacement les activités proposées dans le cadre du présent appel à candidatures ; ● Si l'éventail des compétences de l'ensemble du personnel proposé est suffisant pour atteindre les résultats de la LGHS ● Si le plan de recrutement a proposé un niveau d'effort suffisant pour atteindre les résultats fixés et utilise efficacement les ressources ● Répartition appropriée des rôles et des responsabilités pour la mise en œuvre de l'approche proposée ; ● L'intégration de considérations relatives à l'équité entre les genres et à l'inclusion sociale (c'est-à-dire la mesure dans laquelle l'organisation est dirigée par des femmes et des dirigeants d'autres groupes sous-représentés et/ou leur donne les moyens d'agir). 	
<p>III. Références en matière de performances antérieures</p> <p>LGHS évaluera si l'organisation a géré avec succès des projets de taille et de portée similaires dans les zones géographiques spécifiées et examinera les références fournies.</p>	20
<p>Total</p>	100

ÉVALUATION DES COÛTS

Aucun point n'est attribué au coût. Seuls les trois à cinq premiers classés seront évalués en fonction des coûts. La demande de coût sera évaluée séparément en fonction du caractère raisonnable, de l'imputabilité, de l'admissibilité, de l'efficacité des coûts, du réalisme et de la faisabilité financière.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS POUR L'ENQUÊTE PRÉALABLE À L'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

À l'issue du processus d'évaluation des candidatures, les organisations finalistes potentielles devront répondre à une enquête préalable à l'octroi de la subvention, afin que la LGHS puisse évaluer la capacité du bénéficiaire à remplir avec succès les conditions de la subvention proposée. Le personnel du LGHS peut effectuer des visites sur place pour évaluer l'organisation dans ces domaines.

[FIN DE LA SECTION E]

Section F : Subventions et Informations administratives

NOTIFICATION

L'attribution de la subvention envisagée dans cet appel à candidatures ne peut se faire tant que les fonds ne sont pas disponibles par le biais des procédures internes de LGHS. Bien que LGHS s'attende à ce que ces procédures soient complétées avec succès, les candidats potentiels sont avisés par la présente de ces exigences et conditions d'attribution. Le président-directeur général (PDG) de Panagora est la seule personne qui peut légalement engager Panagora et LGHS à dépenser des fonds publics. Aucun coût imputable à la subvention proposée ne peut être engagé avant la réception d'un accord entièrement signé ou d'une autorisation écrite spécifique du président-directeur général de Panagora.

MODALITÉS ET CONDITIONS

DISPOSITIONS STANDARD

Les dispositions standard pour les ONG non américaines et les dispositions applicables en vertu de 2 CFR 200 s'appliqueront aux subventions. Les candidats peuvent trouver ces dispositions à l'adresse suivante : <https://www.usaid.gov/about-us/agency-policy/series-300/references-chapter/303mab>. Des versions imprimées de ces dispositions sont disponibles sur demande.

AUTORISATION D'UTILISATION ET DE DIVULGATION

En répondant à cet appel à candidatures, le candidat consent à la divulgation des documents qu'il a soumis aux évaluateurs impliqués dans le processus de sélection. Veuillez noter que tous les évaluateurs sont liés par des accords de non-divulgence.

RAPPORTS

Tous les rapports financiers et de performance seront mis en œuvre conformément aux exigences de l'USAID.

RESPECT ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités qui font l'objet d'une décision négative assortie de conditions car elles sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement sont les suivantes :

Activité ou catégorie d'activité	Détermination recommandée
L'achat, le stockage, la gestion et l'élimination des produits de santé publique (par exemple, les kits de dépistage du VIH, les antirétroviraux, le traitement des infections opportunistes, etc.)	Selon 22 CFR 216(a)(2)(iii), la production, le stockage et l'élimination de matériaux médicaux peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement.

Formation des professionnels et paraprofessionnels de la santé aux méthodes susceptibles d'entraîner la production et l'élimination de déchets médicaux dangereux.	Selon 22 CFR 216(a)(2)(iii), les activités sanitaires susceptibles d'impliquer des tests sanguins sont susceptibles de générer des déchets dangereux.
Activités impliquant la production, le stockage, la gestion et l'élimination de déchets médicaux très dangereux.	Selon 22 CFR 216(a)(2)(iii), les activités sanitaires sont susceptibles de générer des déchets dangereux.
Activités impliquant le développement, la fabrication et la distribution de nouvelles formulations antirétrovirales.	Selon le 22 CFR 216(a)(2)(iii), les activités sanitaires sont susceptibles de générer des déchets sanitaires dangereux.
Construction et réhabilitation à petite échelle d'établissements de santé et de centres de formation.	Selon 22 CFR 216(a)(2)(iii) pour les activités impliquant potentiellement une construction mineure et la rénovation d'installations existantes. Aucune activité de construction à grande échelle ne sera menée.

Ces activités seront menées dans le respect d'un plan d'atténuation et de suivi environnemental (EMMP) approuvé et feront l'objet d'un rapport.

En outre, le bénéficiaire de la subvention doit se conformer aux réglementations environnementales du pays d'accueil, sauf indication contraire écrite de LGHS et/ou de l'USAID. En cas de conflit entre les réglementations du pays d'accueil et celles de l'USAID, ces dernières prévaudront.

[FIN DE LA SECTION F]

Section G : Autres informations

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

- LGHS peut annuler l'appel à candidatures et ne pas octroyer de fonds.
- LGHS peut rejeter une ou toutes les candidatures reçues.
- L'émission de l'appel à candidatures ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de LGHS.
- LGHS se réserve le droit de disqualifier toute candidature si le candidat ne respecte pas les instructions relatives à l'appel à candidatures.
- LGHS ne dédommagera pas les candidats pour leur réponse à l'appel à candidatures.
- LGHS se réserve le droit d'attribuer un prix sur la base de l'évaluation initiale des demandes sans autre discussion.
- LGHS peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de l'appel à candidatures ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités de l'appel à candidatures.
- LGHS se réserve le droit de renoncer à des lacunes mineures dans les candidatures qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution, afin de promouvoir la concurrence.
- LGHS peut contacter les candidats pour confirmer la personne de contact, l'adresse et le fait que la candidature a été soumise pour cet appel à candidatures.
- LGHS peut contacter les références de performances antérieures énumérées sans en aviser le candidat. Panagora se réserve également le droit de contacter d'autres sources d'informations sur les performances passées que le candidat n'a pas listées dans la candidature.
- En posant leur candidature, les candidats confirment qu'ils comprennent les modalités et conditions (nos modalités et conditions sont jointes au présent appel à candidatures).

ANNEXES

Les documents suivants sont considérés comme faisant partie du présent appel à candidatures :

- Annexe A : Enquête auprès des candidats
- Annexe B : Candidature complète : Volume technique : Modèle de narration
- Annexe C : Candidature complète : Volume des coûts (modèle de feuille de calcul du budget)
- Annexe D : Candidature complète : Volume des coûts (modèle de narration budgétaire)
- Annexe E : Conditions d'octroi de la subvention Panagora
- Annexe F : Certifications et assurances requises par l'USAID (pour la candidature complète)
- Annexe G : Dispositions obligatoires de l'USAID applicables à la subvention ainsi que toutes les dispositions applicables en vertu de [2 CFR 200](#).

[FIN DE LA SECTION G]